

AUTO ECOLE JAMES Sarl

42 Quai des Bons Enfants
88 000 EPINAL
Tél : 03 29 82 57 58
N° de Siret : 411 758 220 00015
N° d'Agrément E. 02.088.0341.0
Code APE 8553 Z

108 Rue d'Alsace
88 150 THAON LES VOSGES
Tél : 03 29 43 20 48
N° de Siret : 411 758 220 00023
N° d'Agrément E. 04.088.0388.0
Code APE 8553 Z

Piste Privée
57 Route d'Epinal
88 390 UXEGNEY
Tél : 03 29 82 57 58

N° Déclaration d'Activité : 44880141388

N° Déclaration d'Activité : 44880141388

autoecole-james@orange.fr

autoecole-jamesthaon@orange.fr

L'arrêté de mise en œuvre de la formation complémentaire « post permis » est entré en vigueur le 4 mai 2019. Cette formation de 7 heures (1 jour), doit avoir lieu 6 à 12 mois après l'obtention du permis.

Formation post permis : Récupération des points de vos élèves

■ Conduite traditionnelle



Réduction de la période probatoire à deux ans au lieu de trois ans si l'élève n'a commis aucune infraction.

■ Conduite accompagnée



Réduction de la période probatoire à un an et demi au lieu de deux ans si l'élève n'a commis aucune infraction.

Nos stages auront lieu à partir d'octobre 2019 (les formateurs sont en formation sur septembre 19).

En attendant nous vous conseillons de vs adresser auprès d'une auto école labellisée
Vr site de la Préfecture,